



Forte d'un patrimoine naturel d'importance, par son étendue et sa diversité (fleuve et forêts), la Métropole mène une politique de préservation mais aussi de valorisation de ses ressources naturelles.

Entre programme ambitieux en faveur de la biodiversité, charte forestière de territoire 2015-2020 pour ses forêts labélisées Forêt d'exception © et élaboration en cours de son Projet Alimentaire Territorial, la Métropole agit au service de la qualité du cadre de vie et de l'attractivité de son territoire.

- [Gestion différenciée des espaces](#)
- [Les espèces invasives](#)
- [Programme mare](#)
- [Projet alimentaire territorial](#)
- [Espaces naturels et remarquables](#)
- [La nature près de chez vous](#)

- 
- [Ecopâturage](#)
  - [AMI Bois : une nouvelle démarche sur le territoire](#)
  - [Arbres remarquables](#)
  - [Espaces forestiers](#)
  - [L'Arboretum du Petit Charme](#)
  - [L'oppidum d'Orival](#)
  - [Le label Forêt d'Exception](#)
  - [Les Maisons des forêts](#)
  - [Les sentiers pédagogiques d'Orival](#)
  - [Parc animalier de la forêt de Roumare](#)
  - [Appels à projets](#)
  - [Les lauréats de l'appel à projets agricoles](#)
  - [Les pelouses calcicoles](#)
  - [Espèces messicoles](#)
  - [Gestion des zones humides](#)
  - [Agriculture, Forêt, Biodiversité](#)
  - [Terres du moulin à vent](#)
  - [Politique agricole](#)

## **Liens transversaux de livre pour Agriculture, Forêt, Biodiversité**

- [Gestion différenciée des espaces ›](#)